

IV Réunion des Ministres des Affaires Etrangères du dialogue des 5+5

Conclusions de la Présidence

La quatrième réunion ministérielle des Etats membres du dialogue des 5+5 s'est tenue à Oran (Algérie), les 23 et 24 novembre 2004, sous présidence de M. Abdelaziz BELKHADEM, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères algérien, en présence de M. Michel BARNIER, Ministre français des Affaires Etrangères, M. Abderrahmen Mohamed CHALGHEM, Secrétaire du Comité Populaire pour les Relations Extérieures et la Coopération Internationale de la Libye, M. Abdelbaki HARMASI, Ministre tunisien des Affaires Etrangères, M. Miguel Angel MORATINOS, Ministre espagnol des Affaires Etrangères et de la Coopération, M. Gianfranco FINI, Vice Président du Conseil des Ministres et Ministre des Affaires Etrangères italien, M. Michael FRANDO, Ministre Maltais des Affaires Etrangères, M. Antonio MONTEIRO, Ministre Portugais des Affaires Etrangères et des Communautés Portugaises, M. Mohamed Fall OULD BELLAL, Ministre mauritanien des Affaires Etrangères et de la Coopération et M. Taib FASSI FIHRI, Ministre Délégué marocain aux Affaires Etrangères et à la Coopération.

En sa qualité de pays hôte de cette rencontre ministérielle, l'Algérie retient les conclusions suivantes :

La pertinence et la fiabilité du cadre des 5+5 ont été rappelées tout autant que l'attachement des Etats parties au caractère informel de ce regroupement qui permet une concertation et des échanges constructifs sur des thèmes d'intérêt pour la région méditerranéenne dans son ensemble et en particulier la Méditerranée occidentale, ainsi que sur les aspects relatifs à la densification des liens bilatéraux multiformes qui unissent les dix pays.

Cette caractéristique d'ensemble confirme le forum des 5+5 dans sa vocation de « laboratoire d'idées » et de « noyau dur » permettant aux participants de faire avancer une réflexion commune et d'apporter une contribution substantielle sur des thèmes examinés de manière plus institutionnelle dans des cadres plus élargis comme celui du partenariat euro-méditerranéen.

I/ Proche-Orient et Irak :

Les Ministres ont évoqué lors du dîner du 23 novembre la question du Moyen-Orient à la lumière des derniers développements dans la région et des résultats de la conférence de Charm El-Cheikh consacrée à la crise irakienne. Sur ce point précis, ils ont entendu des communications de M. BARNIER et M. FINI qui ont pris part à cette conférence, et ont souligné la contribution utile de cette conférence à la bonne marche du processus de transition engagé en Irak.

A cet égard, les Ministres ont rappelé le rôle central qui doit revenir aux Nations Unies dans le processus de réhabilitation politique de l'Irak, et leur attachement à la mise en œuvre de la résolution 1546, et ont souligné la nécessité de voir le processus politique associer tous les irakiens, notamment dans la perspective des élections générales du 30 janvier 2005.

Les Ministres ont également évoqué la situation en Palestine et exprimé leur souhait de voir les autorités israéliennes lever les obstacles et contraintes à la tenue, le 9 janvier prochain, des élections palestiniennes. Ils ont souligné leur attachement à la feuille de route du Quartet qui prévoit la création d'un Etat Palestinien viable et considéré que le retrait unilatéral de GAZA doit s'inscrire dans la dynamique de paix tracée par cette feuille de route afin de relancer efficacement le processus de paix au Proche-Orient.

II/ Le dialogue des cultures : L'initiative du Chef du Gouvernement espagnol M. ZAPATERO sur l'alliance des civilisations.

Les Ministres ont entendu une communication de M. Miguel Angel MORATINOS sur l'initiative portant alliance des civilisations telle que présentée par le Président du Conseil du Gouvernement Espagnol devant la dernière session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Ils ont considéré que cette initiative constitue une excellente base pour la promotion dans la région euro-méditerranéenne du dialogue des cultures afin de conférer à ce concept un contenu concret et à la mesure des attentes des peuples méditerranéens.

III/ La Coopération en matière de sécurité en Méditerranée Occidentale :

Les Ministres se sont félicités de l'excellente coopération établie entre leurs pays dans le domaine de la lutte anti-terroriste et sont

convenus de poursuivre leurs efforts sur cette question, en particulier la coordination et l'échange d'informations entre services spécialisés.

Les Ministres ont également évoqué la réunion, le 21 décembre à Paris, des Ministres de la Défense des pays du cadre des 5+5 et ont estimé que cette rencontre constituera une opportunité pour élargir au domaine de la défense la coopération qui existe entre les dix pays dans différents domaines.

Ils ont par ailleurs évoqué la PESD et les perspectives de coopération qu'elle ouvre dans la région euro-méditerranéenne et ont estimé que la coopération dans ce domaine doit pouvoir constituer une contribution importante à la promotion du partenariat euro-méditerranéen.

Les Ministres ont également convenu de l'intérêt de développer une coopération en matière de protection civile dans le prolongement de l'initiative récemment lancée entre certains partenaires pour la prévention des catastrophes naturelles.

IV/ La Coopération économique et l'intégration Maghrébine :

Les Ministres ont souligné la nécessité d'intensifier la coopération économique au double plan bilatéral et multilatéral dans le bassin occidental de la Méditerranée ainsi que leur appui à l'intégration économique maghrébine dans le cadre de la construction du Maghreb arabe. Ils ont salué la proposition franco-espagnole d'adapter au successeur du programme MEDA les méthodes utilisées dans le cadre de la politique régionale de l'Union européenne, et d'identifier à titre expérimental des régions pilotes dans les pays de la rive méridionale de la Méditerranée à l'égard desquels les aides de l'Union européenne seraient susceptibles de faire l'objet d'une telle adaptation.

Les Ministres ont salué l'importance des engagements de la BEI, notamment dans le cadre de la FEMIP.

Ils ont souscrit également à la proposition tunisienne d'organisation d'un forum d'affaires et d'investissements pour rapprocher davantage les communautés d'affaires dans les dix pays et contribuer ainsi à asseoir davantage l'intégration économique dans la région conformément aux dispositions de la déclaration du Sommet de Tunis du dialogue 5+5.

VI/ Les Echanges culturels et humains :

Les Ministres ont évoqué la question des Migrations et salué les résultats de la conférence des Ministres en charge de cette question, qui s'est déroulée à Alger du 14 au 16 septembre 2004.

Ils ont en particulier mis en relief la nécessité d'approfondir l'examen de cette question dans un cadre global et équilibré qui intègre l'ensemble des préoccupations légitimes des pays concernés.

Ils ont par ailleurs évoqué la possibilité d'associer ponctuellement certains pays sub-sahariens à la réflexion sur les migrations.

Les Ministres ont procédé à un échange sur les voies et moyens à même de donner une plus grande visibilité à la coopération culturelle en tant que vecteur efficace de rapprochement entre les peuples de la région. Dans cette optique, ils ont salué le lancement de la Fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures et ont convenu de soutenir cette fondation et toute autre initiative et action tendant à favoriser une meilleure connaissance mutuelle ainsi qu'une plus grande interaction entre les sociétés civiles respectives.

VII/ La Contribution du cadre des 5+5 à la réflexion sur la relance du Processus de Barcelone :

Les Ministres ont relevé que la célébration en 2005 du dixième anniversaire du lancement du Processus de Barcelone constituera une occasion privilégiée pour procéder à une évaluation d'ensemble du partenariat euro- méditerranéen et tracer ensemble des perspectives d'avenir. A cet égard, les Ministres ont rappelé la centralité et le caractère stratégique du partenariat euro- méditerranéen dans la région.

Les Ministres ont examiné et approuvé un « non-papier » intitulé « contribution du cadre 5+5 à la réflexion sur la relance du Processus de Barcelone. Ce document sera transmis au nom de la Présidence algérienne au Processus euro-méditerranéen de Barcelone.

VII/ Prochaine Présidence du cadre des 5+5 :

Les Ministres ont accueilli favorablement la proposition de Malte d'assurer la prochaine Présidence du cadre des 5+5.

VIII/ Suivi et décisions :

A l'issue des débats, il a été convenu de ce qui suit :

- Un accord de principe pour la mise en place d'un groupe de travail qui sera chargé de l'évaluation du cadre des 5+5 dans son inter-relation avec le Processus de Barcelone afin de dégager, dans le cadre des efforts engagés pour revitaliser le Processus de Barcelone, des axes de réflexions sur un meilleur ancrage du cadre des 5+5 au Processus de Barcelone. Il a été suggéré qu'un tel travail d'évaluation soit fait par les Hauts Fonctionnaires en collaboration avec les instituts diplomatiques dans un cadre de grande flexibilité opérationnelle.

- L'organisation en Tunisie durant le deuxième semestre de l'année 2005 d'un forum d'affaires et d'investissements des pays des 5+5.

- Encourager davantage l'expression de la dimension parlementaire du cadre des 5+5. Ainsi après la tenue d'une conférence des Présidents des Parlements des 5+5, il conviendra d'encourager l'organisation d'une réunion des Présidents des commissions des affaires étrangères des Parlements des dix pays.

- Organiser une rencontre en Algérie entre les instituts ou centres d'études diplomatiques afin d'assurer une meilleure synergie entre les « Think Tank » des pays du cadre 5+5.

- Assurer une plus grande imbrication des acteurs de la société civile dans la région en accordant une attention particulière aux médias. Dans ce contexte, il est prévu de tenir un séminaire regroupant les représentants des médias des pays de la région à l'effet de contribuer à une meilleure visibilité politique de l'action du cadre des 5+5 au sein des opinions publiques respectives.